105, rue Montpellier, Saint-Basile-le-Grand (QC), J3N 1C6,

**PROCÈS-VERBAL**

**CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT DE L’ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE**

Séance ordinaire 17 octobre 2022

# Séance du Conseil d’établissement de l’école de la Mosaïque, tenue à l’Atrium

# le 17 octobre 2022.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Présences** | **Membres parents**  Madame Patricia Dubé  Madame Lysanne Gosselin  Madame Catherine Lessard  Madame Stéphanie Laflamme  Madame Vanessa Bevilacqua  Monsieur Juan Esteban Varon Josas  Madame Geneviève Trudel | **Membres du personnel**  Madame Marie Dionne, enseignante  Madame Fanny Duquette, enseignante  Monsieur Daniel Masson, technicien au service de garde  Madame Marie-Pierre Loiselle, orthophoniste  Madame Cindie Plasse, éducatrice spécialisée  Madame Marie Dionne, enseignante  Madame Marie-France Robert, orthopédagogue |
| **OPP** | Aucun |  |
| **Absence** | Aucune | Aucune |
| **Direction** | Madame Jocelyne Montpetit, directrice par intérim  Madame Isabelle Papineau, directrice adjointe | |
| **Public** | Pas de public présent | |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Ouverture de l’assemblée et présentation des membres** | * + Mme Montpetit ouvre l’Assemblée à 18h11   + Tour de table pour les présentations |
| 1. **Revue et adoption de l’ordre du jour**   CE171022-01 | Lecture de l’ordre du jour par Patricia Dubé, Marie Dionne propose  et Vanessa Bevilacqua seconde. |
| 1. **Parole au public** | En l’absence de personnes du public présentes, ce point est sans objet. |
| 1. **Élection** |  |
| * 1. **Procédure d’élection** | Mme Jocelyne Montpetit donne les procédures d’élections. |
| * 1. **Élection à la présidence**   CE171022-02 | Catherine Lesssard propose Lysanne Gosselin. Lysanne Gosselin accepté et est élue par acclamation |
| * 1. **Élection d’un vice-président**   CE171022-03 | Lysanne Gosselin propose Catherine Lessard, Catherine Lessard accepte et est donc élue par acclamation. |
| * 1. **Horaire de secrétariat et gardien du temps**   CE171022-04 | * Vanessa Bevilacqua se propose comme secrétaire * Daniel Masson se propose comme gardien du temps |
| * 1. **Explications des fonctions et pouvoirs du CÉ** | * Mme Montpetit explique les fonctions de la présidente et détaille les deux types de décisions que prendra le CÉ (adoption, approbation). * Elle souligne aussi que toutes les décisions prises doivent être prises dans l’intérêt général des enfants, des enseignant-e-s et de l’établissement. Le CÉ n’est pas un endroit pour faire part d’un cas particulier. |
| * 1. **Déclaration d’intérêt des membres** | * Mme Montpetit explique le fonctionnement de déclaration d’antécédent judiciaire des membres du CÉ : * Mme Carole, secrétaire de l’école, va envoyer la déclaration concernant les antécédents judiciaires par courriel. * Le formulaire concernant les conflits d’intérêts est également distribué à tous les membres du CÉ. Seules les personnes ayant des conflits d’intérêt ont à le remplir. |
| 1. **Approbation du compte-rendu du** | * Des modifications sont proposées au compte-rendu de la dernière rencontre du CÉ :   L’heure de fin;   * Mme Lucie Blais doit être ajoutée à la section « public » et non membre du CÉ; * Le nom de Mme Duquette, doit être corrigé aussi. * Le compte-rendu doit être remis dans le format officiel par le secrétariat. Il sera renvoyé par la suite aux membres du CÉ. |
| 1. **Suivi au compte-rendu du** | Il n’y a pas de suivi à faire. |
| 1. **Informations diverses :** |  |
| * 1. **Direction et personnel scolaire** | * Mme Montpetit explique qu’elle arrive dans une belle école, où le personnel est bienveillant et les enfants heureux; * Mme Montpetit souligne le manque de personnel au niveau du service de garde; * Mme Papineau fait un rappel des événements de la rentrée : * Évènement « Spectacle de cirque » en septembre * Belle participation de la part des élèves * Lancement du thème de cette année « À vos marques, prêts… » * Belle participation de la part des élèves * Photographies scolaires * Pour le moment, pas trop de commentaires négatifs ont été reçus, mais il y a eu déception et questions sur la prise de photos à l’extérieur et les photos réparties sur deux jours. * Au niveau du personnel, Mme Papineau explique que : * Le personnel travaille sur les CAP (communautés d’apprentissage) en écriture (temps pédagogique entre les professeurs pour collaborer/échanger); * En lien avec le Code de vie, le personnel a débuté des plans de leçon pour améliorer le comportement des enfants et harmoniser les interventions du personnel. Implication du service de garde aussi. * Après les fêtes, le personnel va débuter à travailler sur le nouveau projet éducatif (plan d’engagement). |
| * 1. **Service de garde**   CE181021-01 | M. Masson explique que :   * Le personnel du SDG essaie d’aller le plus possible à l’extérieur, mais chaque éducatrice a droit à son après-midi de gymnase et de bricolage/jeux de société. * Les changements de statut au service de garde commencent à se stabiliser; * Au 30 septembre, journée du dénombrement, le SDG a perdu environ 12 subventions en raison de l’absence de certaines absences d’élèves; * Les inscriptions sont les suivantes : * 305 enfants inscrits au statut régulier, 162 dîneurs à temps pleins, 11 sont dîneurs occasionnels, 47 ont une inscription périodique. * Les inscriptions au journées pédagogiques sont les suivantes : * 21 septembre (158 inscriptions, dont 12 absents) et 3 octobre (93 inscriptions, dont 9 absents), 28 octobre (98 inscriptions prévues). * Nouvelles modalités de tarification du SDG sont les suivantes: * SDG régulier est à 8, 95$/jour. * Nouveauté cette année : un élève peut être inscrit à 1 ou 2 journée(s) régulière(s), mais les autres journées sont chargées au tarif non-régulier. |
| **7.3 Comité de parents** | Stéphanie Laflamme résume que :   * L’Assemblée générale du comité de parents a eu lieu en septembre; * Plusieurs sujets ont été abordés, dont: le calendrier scolaire et consultation à venir, la révision de l’offre de service pour les HDAA, la révision du PVER, le traitement des plaintes, le transport et suivi électronique du trajet de l’autobus, la révision de la vocation des bâtiment/écoles, le volet particulier de certaines écoles et les modifications à venir en lien avec l’instruction publique. * Les membres ont procédé à l’élection du comité exécutif du comité de parents lors de l’Assemblée générale. |
| **7.4 OPP** | * Mme Lucie Blais souhaite passer le flambeau de la responsabilité de l’OPP. Une rencontre est prévue avec des personnes intéressées à s’impliquer prochainement. * Assurément, il y aura la campagne de financement Bô sapin. Il faudra confirmer rapidement auprès de l’organisme qui organise la campagne. Le CE a déjà adopté cette proposition dans une rencontre précédente. * La campagne « Colle à moi » est toujours en cours. Mais nous n’avons pas de nouvelles concernant la ristourne qui doit aller à l’école, malgré les courriels envoyés par la secrétaire de l’école. * Pour la campagne de fines herbes, nous avions déjà dit à Mme Blais d’aller de l’avant avec cette campagne. |
| * 1. **Correspondance** | Pas de correspondance |
| **8 Pour adoption** |  |
| * 1. **Règles de régie interne**   CE171022-05 | * Une révision a été faite des règles. Il n’y a pas eu de modification, mis-à-part une erreur de frappe. * Lysanne Gosselin propose, Catherine Lessard seconde. |
| * 1. **Règles de régie interne de SDG**   CE171022-06 | * Les règles de fonctionnement sont les mêmes au niveau de tout le Centre de services scolaires. Elles ont été élaborées par un comité. C’est pour cette raison que le SDG n’avait pas envoyé les règles de régie interne du SDG en juin dernier. On ne peut donc pas apporter des modifications. * Mais il y aura une modification suggérée par Daniel Masson qui sera ajoutée dans le courriel destiné aux parents. * Il y a également une erreur de frappe qui est soulignée   Marie Dionne propose et Stéphanie Laflamme seconde. |
| * 1. **Représentant de la**   **communauté** | Pas de suggestion faite par les membres du CÉ. |
| * 1. **Calendrier des séances du conseil d’établissement**   CE171022-07 | Les dates pour les prochains CÉ seront :   * 17 octobre, 29 novembre, 30 janvier, 28 mars, 1er mai, et 13 juin.   Daniel Masson propose, Juan Esteban Varon Josas seconde. |
| * 1. **Campagne de financement en musique**   CE140622-10 | * Il a été décidé qu’une vente des bûches remplacerait l’évènement des « petites bouchées » qui avait lieu avant la pandémie de COVID-19 pour souligner les fêtes de fin d’année. Il est mentionné qu’il est dommage que l’activité des « petites bouchées » soit remplacée par l’achat de bûches puisque les « petites bouchées » étaient une activité sociale qui impliquait davantage les élèves ainsi que la communauté, surtout les parents et qui était particulièrement appréciée par les familles de la Mosaïque. * Mais il semble que l’activité des « petites bouchées » ne soit pas encore « socialement » acceptable pour décembre 2022 (allergies, salubrité, microbes). * Les membres se posent des questions sur les retombées financières des « petites bouchées » versus « les bûches ». * En 2019, les « petites bouchées » avaient permis de récolter 1700 $. * Questionnements sur le nombre minimal de bûches à acheter (126) selon la proposition de la compagnie. * Les membres sont confiants de pouvoir tout vendre. * Ils suggèrent aussi que des surplus de bûches (s’il y en a) pourraient être offerts aux enfants sous forme de petits morceaux.   Proposée par M. Daniel Masson, secondée par Geneviève Trudel. |
| * 1. **Vente d’article promotionnels pour la LHM (campagne de financement)** |  |
| **8.6.1 Reconnaissance de la Ligue de hockey de la Mosaïque (LHM)** | * Reconnaissance de la Ligue de hockey de la Mosaïque (LHM)   Fanny Duquette propose, Lysanne Gosselin seconde |
| * + 1. **Campagne de financement pour la vente d’objets promotionnels pour la LHM** | * Mme Duquette souligne une disparité dans le prix des tuques entre deux documents. Nous en avisons M. Martin, responsable de la campagne de financement; * Les membres du CE suggèrent aussi d’inclure des casquettes dans la vente d’objets promotionnels l’année prochaine;   Marie Dionne propose, Vanessa Bevilacqua seconde. |
| **8.7 Journée pédagogique du 3**  CE171022-08  CE171022-11  CE171022-10  CE171022-09  **octobre 2022** | * Demande l’approbation du CÉ pour que les services du SDG se terminent exceptionnellement à 16h, au lieu de 18h, afin de permettre au personnel d’aller voter aux élections provinciales.   Stéphanie Laflamme propose, Vanessa Bevilacqua seconde. |
| 1. **Pour approbation** |  |
| * 1. **Activités éducatives complémentaires**   CE171022-12 | * Des modifications seront apportées pour les classes de 2e et de 3e. * Les classes de 3e année devront faire des changements dans les activités proposées. Un sondage sera envoyé aux parents pour les autres niveaux pour obtenir d’approbation des parents. Au moins 80% de parents doivent répondre favorablement pour que les activités aient lieu. * Le CÉ devra approuver la nouvelle proposition des classes de 3e année à la prochaine rencontre du CÉ.   Juan Esteban Varon Josas propose et Cindie Plasse seconde. |
| * 1. **Activité de la rentrée**   CE171022-13 | * L’activité a été un spectacle de cirque   Daniel Masson propose, Marie-Pier Loiselle seconde. |
| * 1. **Exception à la Politique alimentaire**   CE171022-14 | * Il s’agit de 6 journées auxquelles l’école peut déroger à la Politique alimentaire   Juan Esteban Varon Josas propose, Vanessa Bevilacqua seconde |
| * 1. **Montant pour un diner pizza**   CE171022-15 | * Le prix des pizzas ayant augmenté dans les dernières années, les membres du CÉ doivent revoir le montant maximum que les professeur-e-s peuvent demander aux parents. * Selon nos recherches, le montant de 8$ est un montant qui représente le coût de la pizza par enfant. Les membres du CÉ approuvent donc un montant maximum de 8$   Cindie Plasse propose, Marie Dionne seconde. |
| * 1. **Les sorties aux abords de**   CE171022-16  **l’école** | * Les membres du CÉ doivent approuver le formulaire qui sera envoyé aux parents concernant les sorties des élèves aux abords de l’école.   Vanessa Bevilacqua propose, Marie Dionne seconde |
| 1. **Pour information** |  |
| * 1. **Suivi cour d’école** | * La direction attend toujours des nouvelles du contracteur qui a jusqu’au 30 octobre pour faire suite à la demande. Un échéancier devra être proposé. * Une campagne de financement devra être prévue pour la phase 2 de développement du projet. * On donne l’exemple d’une course financée, du type « On court pour la cour ». * Stéphanie Laflamme a beaucoup d’idées issues du Comité de parents. Elle les énumérera par courriel à Mme Isabelle Papineau. * Il est aussi proposé d’élaborer éventuellement une vente de carte de Noël (trop tard pour cette année). |
| * 1. **Étapes et remises des bulletins** | * 18 novembre 2022 : 1er bulletin * 24-25 novembre 2022 : Rencontre de parents * mars 2023 : 2e bulletin * 1re semaine de juillet 2023 : 3e bulletin. |
| * 1. **Projet éducatif** | * CAP et Plan de leçons * Le projet éducatif est à revoir au courant de l’année 2023, pour une mise en application pour l’année 2023-2024, et ce, pour une durée de 3 ans. * Mais le PEVR doit d’abord être revu au niveau du Centre de services scolaires. |
| 1. **Pour consultation** | Sans objet |
| 1. **Levée de la séance**   CE171022-17 | * À 20h34   Juan Esteban Varon Josas propose, Lysanne seconde |